

Grand Port Maritime Guyane

Le Grand Port Maritime, un enjeu de compétitivité pour la Guyane



Port de dégrad des cannes (Rémire)

Port de Pariacabo (Kourou)

- La nouvelle gouvernance portuaire
- Les services portuaires réunis
- La poursuite des travaux portuaires
- Les enjeux stratégiques

- L'évolution du trafic portuaire
- Les usagers de la plateforme portuaire
- La manutention portuaire

La nouvelle gouvernance portuaire

Nom : Grand Port Maritime de la Guyane
Sigle : GPM GUYANE
Statut : Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)
Siret : 789 899 242 00018
APE : 5222Z - services auxiliaires des transports par eau
Adresse : Zone de Dégrad des cannes 97354 Rémire-Montjoly

Date de création :
 1^{er} octobre 2012 (Décret n°2012-1105 instituant le Grand Port Maritime de Guyane)

Périmètre d'intervention :

- Port de commerce de Dégrad des cannes
- Port de Pariacabo

Gouvernance :

- Conseil de Surveillance (17 membres)
Présidente : Brigitte PETERSEN
- Directoire (3 membres)
Président : Philippe LEMOINE
- Conseil de Développement (20 membres)
- Conseil de coordination interportuaire des DFA (Guyane, Guadeloupe, Martinique)

Services :

- Direction des infrastructures et de l'exploitation
- Direction administrative, financière et RH
- Direction de la prospective et du développement
- Capitainerie
- Pôle Exploitation
- Pôle Technique
- Pôle Communication et Relations Institutionnelles
- Pôle Finances
- Pôle Ressources Humaines

Effectif salarié : 45 agents

Trafic de marchandises :

- 662 772 tonnes en 2012

Nombre d'écales : 270 en 2012

Quelques rappels historiques

Le Port de commerce de Dégrad-des-cannes a été construit en 1974 sur la rive gauche du Mahury.

Conformément à la loi du 19 avril 1898, la Chambre de commerce et d'industrie de la Guyane s'est vu confier, en 1969, la concession des ports de Cayenne et de Saint-Laurent du Maroni. Puis, par avenants, celle des ports de Dégrad-des-cannes et du Larivot.

A partir du 1^{er} janvier 1984, avec la mise en place de la décentralisation, le Port de Dégrad-des-cannes fait l'objet d'une concession distincte d'intérêt national, dont la CCIG assure la gestion opérationnelle, sous tutelle de l'Etat, représentée sur place par la DEAL, autorité portuaire.

Par arrêté préfectoral du 26 janvier 1988, le Port de Dégrad-des-cannes, fait l'objet d'une concession d'outillage public attribuée à la Chambre de Commerce et d'industrie de la Guyane, pour une durée de 50 ans.

Depuis le 19 avril 2001, cette concession englobe le périmètre administratif des ports de Dégrad des cannes et de Kourou.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la concession portuaire de Dégrad des cannes est devenue un Etablissement Public à caractère industriel et commercial, dénommé « Grand Port Maritime de la Guyane » conformément au décret du 1^{er} octobre 2012.



De gauche à droite : Serge Bafau et Brigitte Petersen, respectivement vice-président et présidente du Conseil de surveillance, Philippe Lemoine, président du Directoire, Rémy-louis Budoc et Patrick Toulemon, membres du directoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Grand Port Maritime de la Guyane, qui regroupe les limites administratives des ports de Dégrad-des-cannes et de Pariacabo, est désormais installé dans sa nouvelle configuration d'établissement public industriel et commercial.

Le conseil de coordination interportuaire des DFA (Guadeloupe, Guyane, Martinique) complète ce dispositif. Le GPMG est soumis au contrôle financier du Commissaire du gouvernement et du Contrôleur général des finances, tous les deux représentant la tutelle de l'Etat.

Le GPM Guyane est doté

de ses propres instances de gouvernance dont le renouvellement intervient tous les 5 ans : le Conseil de Surveillance, le Directoire et le Conseil de Développement.

Les missions du GPMG s'inscrivent dans une dyna-

mique de mutations. Elles devront permettre de mieux répondre aux exigences de performance et de compétitivité imposées par l'évolution du commerce international. Ceci dans le respect d'une gestion éco-responsable de son patrimoine foncier et marin.

L'objectif est de positionner le GPMG sur l'échiquier économique guyanais et du Plateau des Guyanes. Cela passe par l'adoption d'un plan stratégique de développement ambitieux.

Le budget du GPMG s'élève à 15,5 millions d'euros, essentiellement constitué des redevances d'outillage public et des droits de port.

Brigitte Petersen est la première Présidente élue du Conseil de Surveillance installé le 23 mars dernier. Chef d'entreprise issue du monde économique de Guyane, elle a, à ses côtés, un vice-président, Serge BAFUAU, représentant la sphère politique, pour faire fonctionner cette instance qui a un rôle stratégique et de contrôle de la gestion du Directoire. Sa priorité : rendre plus performant la plateforme portuaire en développant sa fiabilité, la sécurité et la qualité de ses services.

Philippe Lemoine est Président du Directoire, Directeur général des services portuaires du GPMG. Siègent à ses côtés, Rémy-Louis Budoc, Directeur de la prospective et du développement et Patrick Toulemon, Directeur des infrastructures et de l'exploitation. Le Directoire a en charge la gestion du port. Sa priorité : mettre à niveau les installations portuaires, accueillir de nouvelles activités industrielles et logistiques, acquérir du foncier supplémentaire.



Entrée principale du Port. A gauche, le bâtiment administratif du GPMG.

Les services portuaires réunis



De gauche à droite Jocelyn Mangatalle, Auriette Chandely et Gina Gratien, représentants du personnel.

En regroupant les personnels de l'ex-DEAL et ex-CCIG, les services du GPM GUYANE deviennent l'interlocuteur unique des usagers de la plateforme portuaire.

Ainsi, 45 personnes évoluent au sein des différents services administratifs et opérationnels du port. Le Personnel est placé sous la responsabilité hiérarchique du Président du directoire, directeur général des ser-

vices. Il est soumis au statut de la Convention Collective Nationale Unifiée, branche portuaire.

La mise à niveau du système d'information portuaire devra permettre de fluidifier les communications entre le port et ses usagers afin d'améliorer la qualité de service.

3 représentants du Personnel siègent au sein du Conseil de surveillance du GPMG.

La capitainerie



Avec un effectif de 6 personnes, la Capitainerie dirigée par Jacques Mosca, a pour rôle d'assurer la régulation de la circulation des navires, l'organisation des mouvements et l'attribution des postes à quai aux navires de commerce pour le compte de l'autorité portuaire.

Représentant l'autorité portuaire investie du pouvoir de police portuaire, la capitainerie intervient dans le respect des règlements de sécurité et de sûreté portuaires.

La poursuite des travaux portuaires



L'Etat, avec le concours de la CCIRG, a lancé un important programme de réhabilitation des ouvrages du Port de Dégrad des Cannes.

Le quai 1 a été reconstruit et offre un linéaire accostable plus important. L'opération d'un montant de 30 M€ a été financée par la CCIRG – services portuaires – (23 M€), la Région (5 M€) et l'Etat (2 M€).

Le quai 1 a été mis en exploitation à la mi-2011. Cependant, des travaux supplémentaires de déroctage, complexes, sont nécessaires.

Les travaux de reconstruction du quai 2 sont en cours depuis février 2012. Leur achèvement est prévu à la fin du premier semestre 2014. Le montant de l'opération est de 31 M€, financés par le FEDER (15,5 M€), la CCIRG – services portuaires – substituée par le GPM (10,5 M€), et l'Etat (5 M€).

Le quai pétrolier est également en cours de reconstruction tout en maintenant son exploitation. Les tra-



voux viennent de s'achever en avril 2013. Le financement de cette opération (d'un montant de 4,5 M€) est assuré par le FEDER (1,9 M€), la CCIRG – services portuaires – substituée par le GPM (1,65 M€) et l'Etat (0,95 M€).

Enfin le dragage du chenal et de la zone d'évitage représente un investissement continu du GPM pour offrir les tirants d'eau et zones de manœuvre indispensables à

la fréquentation des navires. Le nouveau marché d'entretien a débuté en juillet 2012 pour un montant de travaux annuel de 5,7 M€, financé à 50% par le FEDER, 27% par le GPM et 23% par l'Etat.

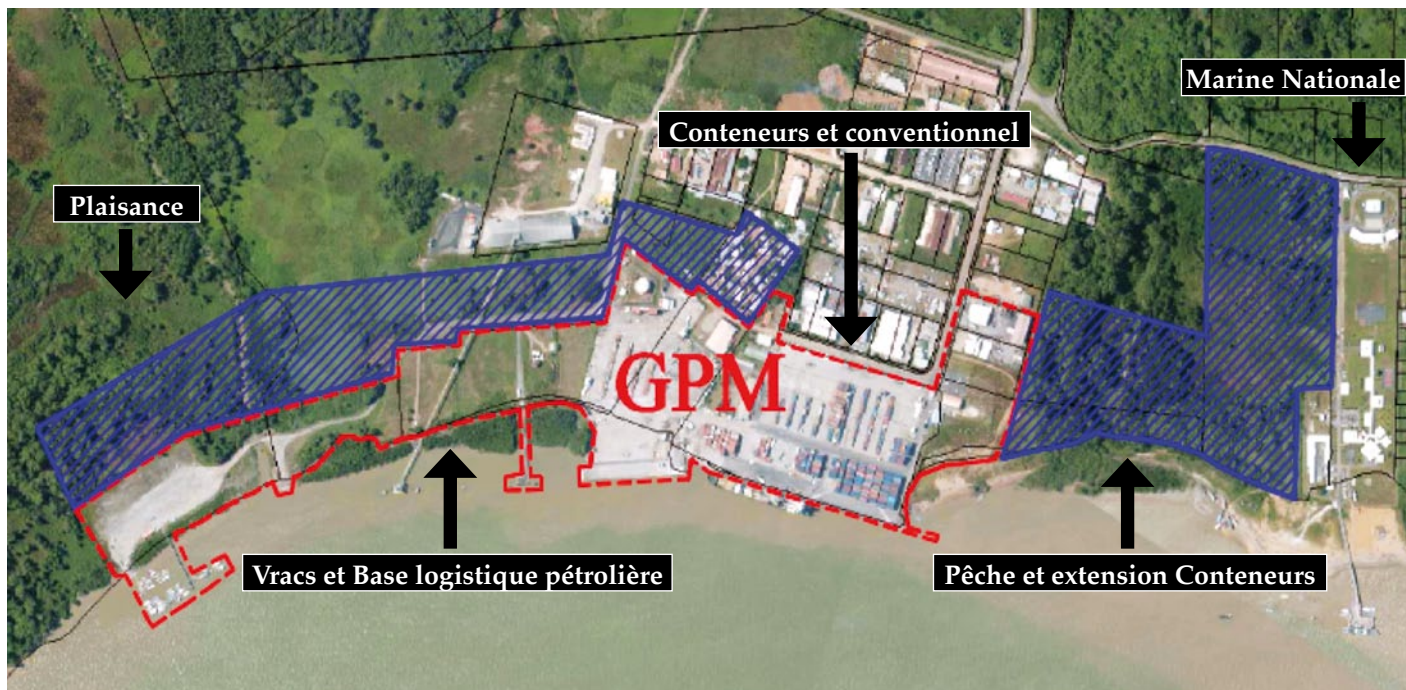
Par ailleurs, le GPM a repris la maîtrise d'ouvrage des travaux menés par la CCIRG : installation d'un système de vidéosurveillance, reprise

des terre-pleins, hangar de contrôle douanier...



Le Mahury (photo) et le Delta Queen, deux dragues appartenant à la société De Boer

Les enjeux stratégiques



Le Grand Port Maritime de la Guyane doit se doter d'un plan de développement stratégique (PDS). Celui-ci définit les orientations stratégiques propres à assurer son essor dans le contexte socio-économique et de l'environnement naturel guyanais.

Pour autant, dès 2013, le GPMG doit prendre des décisions importantes nécessaires au développement de ses activités dans le cadre d'un aménagement harmonieux et équilibré de son territoire. Elles portent sur :

- l'acquisition de foncier supplémentaire (actuellement 26 hectares, plus 2 hectares de la zone de plaisance)
- l'avitaillement complet en carburant de la plateforme pétrolière en cours de prospection
- l'accueil et l'accompagnement de nouvelles activités industrielles, logistiques et commerciales.
- la poursuite des travaux de réhabilitation des quais
- la modernisation des terre-pleins d'une superficie de plus de 10 hectares
- l'amélioration de la maintenance portuaire
- la création d'une base logistique pétrolière en prévision de l'exploitation du pétrole offshore sur le Plateau des Guyanes
- le développement du partenariat portuaire avec les dirigeants des ports de Guyane et du

Plateau des Guyanes.

En termes de communication portuaire, la priorité porte sur le développement d'une plateforme d'information et de communication dématérialisée d'échanges entre les acteurs de la plateforme portuaire. L'objectif est de faciliter les flux d'informations entre les agents maritimes, les transitaires, les douanes, la capitainerie et le GPMG.

Le GPMG a accueilli, sur son site portuaire, l'exercice de lutte anti-pollution contre le déversement des hydrocarbures



Organisé, le 16 mai dernier, par la Clean Caribbean Association (CCA), en partenariat avec la société Shell, l'Etat et la Région Guyane, l'exercice MOBEX a mobilisé les personnels du Grand Port Maritime, afin de coopérer à la préparation technique et à l'accueil des invités.

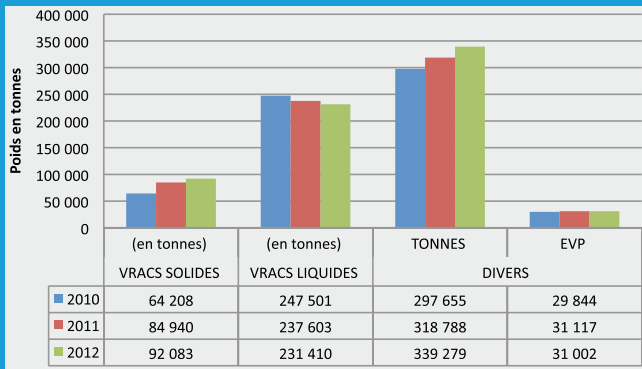
Cette coopération avec la CCA s'inscrit dans la stratégie du Grand Port Maritime de la Guyane de proposer aux opérateurs pétroliers off shore du Plateau des Guyanes, une base logistique pétrolière. A cet effet, le GPMG entend s'engager dans une démarche de certification portuaire adaptée aux exigences du secteur pétrolier et d'accompagnement de formations spécialisées des personnels de la plateforme portuaire.



De gauche à droite Serge Bafau, Brigitte Petersen, Bruno Thomé (Shell) et Philippe Lemoine

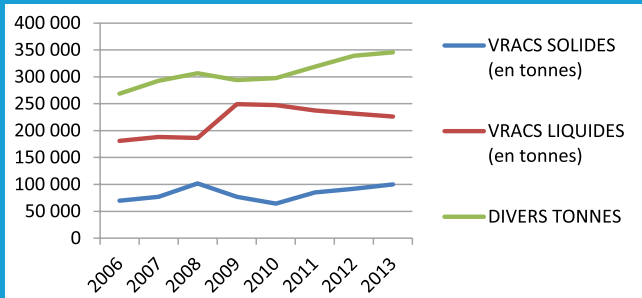
L'évolution du trafic portuaire

Évolution des 3 dernières années 2010-2012



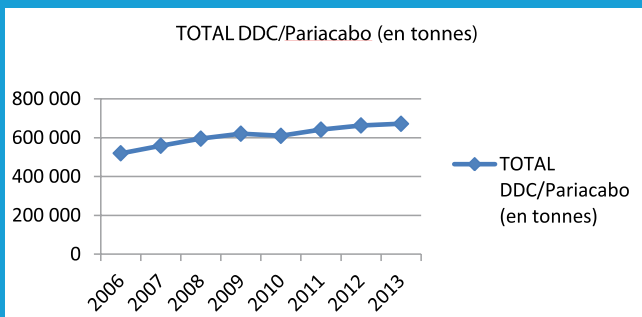
Équivalent vingt pieds (EVP): Unité de mesure uniformisée permettant de répertorier les conteneurs selon leur taille et de décrire les capacités des navires porte-conteneurs ou des terminaux.

Ventilation de la fréquentation par type de trafics 2006-2013



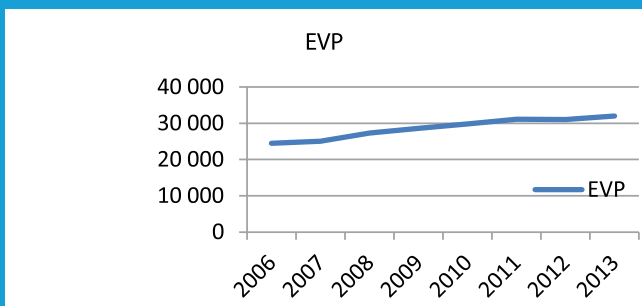
Source : Trafic 2006-2012 et projection 2013 Observatoire portuaire GMPG, février 2013

Tendance du trafic portuaire 2006-2013



Source : Trafic 2006-2012 et projection 2013 Observatoire portuaire GMPG, février 2013

Tendance du trafic portuaire par conteneurs 2006-2013



Source : Trafic 2006-2012 et projection 2013 Observatoire portuaire GMPG, février 2013

Les usagers de la plateforme portuaire



Quai minéralier conduisant à l'usine Ciments Guyanais

La communauté portuaire de Dégrad-des-cannes est forte de plus de 200 personnes qui évoluent quotidiennement sur la plateforme, selon un ballet bien rythmé, au regard des arrivées et départs des navires.

Les armateurs, agents maritimes, transitaires, manutentionnaires, dockers, pilotes maritimes, lamaneurs, transporteurs routiers, douanes, Direction de la mer, ... interviennent aux côtés des personnels du GPMG.

Les dessertes maritimes

Deux lignes maritimes pour le trafic de conteneurs desservent, chaque semaine, le site de Dégrad-des-cannes. A cet effet, les armateurs

disposent de 6 navires (4 pour CMA-CGM et 2 pour Marfret).

La ligne transatlantique Europe-Guyane-Nord du Brésil est opérée conjointement par les armateurs CMA-CGM et Marfret. C'est une liaison hebdomadaire entre l'Europe, les Caraïbes et le Nord du Brésil.

La ligne régionale Guyanas est assurée par CMA-CGM, à partir du hub de Port of Spain et touche les ports de Paramaribo, Dégrad des cannes, Georgetown, Pointe-à-Pitre et Fort de France.

Sur le site de Kourou, c'est l'armateur MNN (Morbihanaise et Nantaise de Na-

vigation) qui détient le trafic des éléments des lanceurs spatiaux.

D'autres navires spécialisés dans le transport du vrac, du minéral (clinker), du roulant (véhicules) ou des hydrocarbures escalent aussi sur le site portuaire de Dégrad des cannes et débarquent leurs marchandises sur les appontements spécialisés (quai pétrolier, quai minéralier, quai roro) prévus à cet effet.

4 agents maritimes opèrent sur le port : Marfret, Rhea Shipping, Somarig et Titan Shipping. Une vingtaine de transitaires complète cette panoplie de métiers.



Stockage des unités roulantes sur le terre-plein dédié à Titan Shipping



Quai pétrolier pour le déchargement des hydrocarbures

La manutention portuaire

Avec près d'une centaine de dockers, le GEMAG est un employeur important de l'exploitation des navires de Dégrad des cannes.

C'est le Groupement des Employeurs de la Manutention Guyanaise qui regroupe les 3 sociétés manutentionnaires opérant, avec leurs salariés dockers, le fret des structures suivantes : la SOMARIG, le GLMP et la SOGUEM.



Dockers et Employeurs travaillent actuellement à

la création d'une Ecole de formation portuaire au sein

de laquelle, le Grand Port Maritime sera partenaire.

Le Grand Port Maritime de la Guyane
Zone de dégrad des cannes - 97354 Rémire-Montjoly
Standard : 0594 29 96 60